

Madame la responsable de l'unité droit des sols,

Par courrier du 20 novembre vous nous faites part de votre consultation des personnes publiques, services ou commissions intéressées par le projet de centrales photovoltaïque avec 11 bâtiments techniques sur la commune de Tournissan.

Le projet de PNR Corbières-Fenouillèdes est actuellement dans sa phase d'enquête publique. Le décret du premier ministre instaurant le classement de ce territoire en PNR est attendu pour fin 2020/début 2021.

La commune de Tournissan n'est pas incluse dans le périmètre d'étude du projet de PNR (voir annexe Carte du Périmètre d'étude).

En revanche, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le syndicat qui porte la création du futur PNR porte aussi l'animation de 6 sites Natura 2000 dont le site Corbières Occidentales incluant la commune de Tournissan.

En tant que Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 Corbières Occidentales, Monsieur Serge LEPINE vous transmettra une note rédigée par Rémi PESLAY, chargé de mission Natura 2000, sur le volet évaluation des incidences.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président



Hervé BARO

**Objet :** Réponse à votre consultation relative au projet de Centrale photovoltaïque de Tournissan (dossier n° PC 011 392 19 S0001)

**Affaire suivie par :**

Clothilde DUHAYON  
[c.duhayon@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:c.duhayon@corbieres-fenouilledes.fr)

Tel : 04 68 33 99 80  
Mail : [contact@corbieres-fenouilledes.fr](mailto:contact@corbieres-fenouilledes.fr)

Syndicat Mixte de préfiguration du  
PNR Corbières- Fenouillèdes  
2 rue de la cave coopérative  
11350 TUCHAN